

LORSQUE VOUS MANGEZ DU BOEUF OU DE L'AGNEAU, LORSQUE VOUS BUVEZ DU LAIT, MÊME EN BIO,

savez-vous que ces produits sont pollués par :
de l'hydroxyde d'aluminium, du mercure et des résidus d'insecticides

En effet, depuis décembre 2008, un vaccin obligatoire, même en élevage biologique, est pratiqué sur les vaches et les moutons, vaccin qui contient des métaux lourds. A cela s'ajoute l'utilisation obligatoire d'insecticides dangereux, dans l'élevage et dans les abattoirs. Le but est de faire disparaître la Fièvre Catarrhale Ovine (ou FCO).

Une législation française aberrante qui fait fi des données scientifiques et du bon sens d'éleveurs de beaucoup de pays qui connaissent la fièvre catarrhale ovine depuis des lustres

La FCO est une maladie qui touche les ruminants, surtout les ovins. Elle n'est contagieuse NI POUR L'HOMME NI POUR LES AUTRES ANIMAUX. Le virus est transmis par un moucheron qui se nourrit du sang de l'animal et dissémine ainsi les particules virales un peu partout, dans la faune domestique mais aussi dans la faune sauvage. Or, l'éradication de cette maladie est impossible, même en déversant des tonnes d'insecticides ! Nombre d'éleveurs dans des pays déjà touchés vivent avec en favorisant l'immunité naturelle de leur cheptel.

D'autre part, les métaux lourds contenus dans le vaccin restent dans la viande et le sang, ils se retrouvent dans le placenta, le fœtus et aussi dans le lait, fragilisent l'organisme des animaux, s'accumulent peu à peu dans le corps des consommateurs et peuvent favoriser à long terme des maladies neurologiques (mercure) et la maladie d'Alzheimer (aluminium).

L'utilisation obligatoire d'insecticides est source de pollution environnementale. D'autre part, les délais d'attente de 24h (ou 48 h en élevage biologique) avant abattage ne garantissent aucunement l'absence de résidus.

Des éleveurs et des vétérinaires, un peu partout en France, ont refusé la vaccination et créé des collectifs de refuseurs qui demandent la liberté de ne pas vacciner, dénoncent une erreur scientifique évidente et un cadeau de 98 millions d'euros aux laboratoires pharmaceutiques.

Collectif national des refuseurs : <http://www.collectif.org/> Groupe spécifique de défense juridique <http://gdrofco.free.fr/> Vétérinaires : <http://www.giezoneverte.com>

Pétition en ligne : <http://www.atanka.com/actions/fco-signature.aspx>

Les refuseurs encourent de lourdes amendes et des vaccinations de force à partir du 1er janvier 2010.

Achetez de la viande, du lait et des fromages aux refuseurs qui, eux, se soucient de votre santé, de l'environnement et des fonds publics.

Défendez la qualité de votre alimentation en diffusant largement cette information autour de vous, auprès de votre véto, votre boucher, l'épicier qui vend des produits laitiers, l'agriculteur qui vaccine.